



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT

du procès-verbal 10 de la législature 2016-2021
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 13 septembre 2018

Présidence : Monsieur Florian Dutoit
32 conseillères et conseillers présents avec le Président

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 22/2016-2021 relatif à l'aménagement de la place de rebroussement des bus et le préavis municipal 22-bis/2016-2021 relatif à l'aménagement de la place de rebroussement des bus – correctif des coûts ;
- **entendu** le rapport de la Commission chargée de son étude et le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté à **mains levées à l'unanimité.**

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à passer commande des travaux d'aménagements de la place de rebroussement des bus ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 65'000.-- TTC ;
- d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit par la trésorerie courante ;
- d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant par prélèvement sur le compte de réserve no 9282.00 « Etudes et investissements futurs».

Ainsi délibéré en séance du 13 septembre 2018.

Le Président
Florian Dutoit

Au nom du Conseil général



La Secrétaire
Valérie Teissl